



**Economic and Social
Council**

Distr.
GENERAL

ECA/DISD/WSIS/TN/RCRT.3
13 October 2005

ORIGINAL: ENGLISH

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Organisations partenaires:

ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA

ECONOMIC AND SOCIAL COMMISSION
FOR WESTERN ASIA

ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE

UNITED NATIONS CONFERENCE
ON TRADE AND DEVELOPMENT

ECONOMIC COMMISSION FOR LATIN
AMERICA AND THE CARIBBEAN

UNITED NATIONS INFORMATION AND
COMMUNICATION TECHNOLOGIES
TASK FORCE

ECONOMIC AND SOCIAL COMMISSION
FOR ASIA AND THE PACIFIC

PROJET DE LETTRE D'INFORMATION No. 3

**Renforcer les partenariats régionaux pour la société de l'information :
Perspectives régionales et dimensions globales**

(Tunis, 16 novembre 2005, de 13h à 17h dans la salle de Conférence Le Kram)

Au cours du
SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

TUNIS, 16-18 novembre 2005

L'événement se déroulera sous forme de deux tables-rondes de haut niveau regroupant les chefs d'Etat, les ministres, les secrétaires exécutifs des Commissions régionales des Nations Unies ainsi que les hauts représentants de la communauté des hommes d'affaires et de la société civile

I. RAISON D'ETRE

1. La première phase du SMSI tenue à Genève du 10 au 12 décembre 2003 a proposé une Déclaration de Principes et un Plan d'Action sur le renforcement de la société de l'information inclusive. La vision commune était celle d'"un désir commun et de l'engagement de bâtir une société de l'information inclusive et axée sur les populations et le développement où chacun peut créer, être assuré de l'accès, utiliser et échanger les informations et les connaissances qui permettent aux individus, aux communautés et aux populations de réaliser leur pleine potentialité ; promouvoir leur développement durable et améliorer leur qualité de vie, selon les buts et les principes de la Charte des Nations, le respect intégral et la défense de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme".
2. S'agissant des initiatives régionales, la Déclaration de principes stipule: "L'intégration régionale contribue au développement de la société mondiale de l'information et rend indispensable la coopération au sein des régions. Le dialogue régional devrait contribuer au renforcement des capacités nationales et à l'adaptation des stratégies nationales aux objectifs de cette Déclaration de Principes de façon compatible, tout en respectant les particularités nationales et régionales. Dans ce cadre, nous accueillons favorablement et encourageons la communauté internationale à soutenir les mesures liées aux TIC".
3. La Déclaration comportait également une quête selon laquelle la société de l'information devrait être inclusive en ce sens que tout un chacun devrait tirer profit des opportunités que peuvent offrir les TIC. La Déclaration engage tout le monde à se porter vers une société de l'information sur la base des connaissances communes en renforçant la coopération en vue de chercher les réponses communes aux défis et à la mise en œuvre du Plan d'Action, qui réaliserait la vision d'une société de l'information inclusive reposant sur les principes essentiels inclus dans la Déclaration.
4. Les objectifs du développement international contenus dans la Déclaration du Millénaire, tels que définis par les responsables du monde, entendent catalyser le développement économique et social qui réduirait de moitié le nombre des citoyens les plus démunis de la planète d'ici l'an 2015. L'utilisation stratégique, intensive, généralisée et innovatrice des technologies en terme de politiques et programmes de développement constituent un moyen important d'aider à réaliser l'ambitieux programme de la déclaration du millénaire. Faute d'une telle focalisation et vision incisive, la mise en oeuvre graduelle dans plusieurs cas serait à coup sûr impossible. Le rapport du Secrétaire général intitulé : "Pour une plus grande liberté: Vers le développement, la sécurité et les droits humains pour tous" et les rapports du Projet du Millénaire et de la Commission sur le Secteur Privé et le développement ont mis en exergue les synergies et les interconnexions entre l'innovation et l'investissement dans le développement.

II. OBJECTIF ET RESULTATS ESCOMPTEES

5. L'objectif de l'événement est d'échanger les expérience et de discuter de la façon dont les objectifs du développement durable et inclusive dans divers continents peuvent être soutenus par des technologies innovatrices et faire en sorte que les femmes soient une partie intégrante et des actrices clés de la société de l'information. Les résultats et les conclusions de ces

discussions seront livrés au SMSI. A cet égard, les personnalités devant diriger les débats, à savoir les chefs d'Etat ou de gouvernement, les secrétaires exécutifs des commissions régionales, le coordinateur du Groupe de travail des Nations Unies sur les TIC et le Secrétaire général de la CNUCED seront impliqués.

6. L'on s'attend à ce que les débats fournissent des informations sur la mise en oeuvre en cours du Plan d'action de Genève. Au nombre d'autres efforts, les plans d'action régionaux concrets ont été approuvés et sont mis en oeuvre. La discussion sera spécifiquement centrée sur les indications des travaux en vue et les formes éventuelles de coopération au sein des parties prenantes, en particulier les opportunités et les modalités éventuelles de coopération inter-régionale y compris l'échange des connaissances.
7. Il sera passé en revue les expériences et les perspectives de chaque région représentée en mettant un accent particulier sur les questions d'actualité et les tendances futures en impliquant les femmes dans les activités économiques en se focalisant sur l'expérience de l'Europe et du Moyen-orient.

III. ROLE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

8. La mise en place de la société de l'information requiert souvent la coopération au sein des pays et de la communauté internationale, sous forme d'expertise dans la formulation des programmes et projets ainsi que le financement. A cet égard, la communauté internationale, en particulier les institutions des Nations Unies ont un rôle fondamental à jouer dans la mise en oeuvre et la coordination des décisions de Genève et de Tunis. Un autre rôle important de la communauté internationale est de soutenir les réalisations des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les TIC constituent un facteur crucial dans la réalisations de ces objectifs. Par conséquent, il est très important de suivre de près l'impact des initiatives soutenues par les Nations Unies et d'autres organisations internationales dans l'utilisation des TIC pour réaliser les OMD et pour diffuser largement les enseignements dégagés et les meilleures pratiques.

IV. THEMES ET STRUCTURE

9. L'événement comportera deux tables-rondes de haut niveau comme suit:
 - La première table-ronde de haut niveau sur les " Perspectives régionales pour la société mondiale de l'information" devant se tenir dans l'après-midi du 16 novembre 2005 de 13h à 15h.
 - La seconde table-ronde de haut niveau sur "les femmes dans la société de l'information: Bâtir une économie basée sur les connaissances équilibrées en terme de genre", devant se tenir dans l'après-midi du 16 novembre 2005 de 15h à 17h.

10. Chaque table-ronde sera présidée par un chef d'Etat ou de gouvernement et facilité par un directeur général de société ou par un activiste de la société civile qui feront chacun 7 minutes de discours introductif.
11. Afin d'avoir des débats interactifs et une participation intégrale du public, chaque membre de l'équipe fera une présentation de 10 mn au maximum.
12. A la fin des présentations des membres de l'équipe de chaque table-ronde, 50 minutes seront consacrées aux contributions de l'assistance et une séance aux questions et réponses.
13. Chaque table-ronde aura un rapporteur des Commissions de coordinations régionales appropriées (CEA et ESCWA).
14. La première table-ronde sera réservée aux secrétaires exécutifs de la CEA, de l'ECLAC et de l'ESCAP qui feront des présentations suivies d'interventions d'un ministre ou d'un activiste de la société civile.
15. La seconde table-ronde sera celle des secrétaires exécutifs de la Commission économique européenne et de l'ESCWA qui feront des présentations suivies des interventions d'un ministre, d'un chef d'entreprise ou d'un activiste de la société civile.
16. L'ordre du jour provisoire est inclus dans la note d'information comportant les noms des présidents de séance confirmés, des modérateurs et des membres du panel. La Commission économique européenne et la CNUCED sont expressément invités à identifier et à proposer les noms de deux autres membres restants du panel.
17. Chaque table-ronde dispose d'une adresse de contact y compris en tête l'ordre du jour provisoire.
18. On s'attend à ce que les tables-rondes soient conduites dans plusieurs langues, au moins en anglais, français et espagnol, selon la disponibilité des ressources. Les commissions régionales sont instamment priées de fournir des ressources pour recruter les interprètes et louer le matériel d'interprétation.

V. ORGANISATEURS

19. L'événement est organisé conjointement avec les commissions régionales des Nations Unies (ECA, ECE, ECLAC, ESCAP, ESCWA), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), et le Groupe de travail des Nations Unies sur les TIC).
20. Cet événement est une suite de la coopération fructueuse entre les institutions susmentionnées tout au long du processus du SMSI, y compris l'organisation de quatre panels de discussions sur les "Stratégies nationales pour la société de l'information et le rôle des organisations régionales et globales" tenue les 10 et 11 décembre 2003 à Genève.

VI. PARTICIPATION ET ACCREDITATION

21. Les représentants de tous les Etats membres des Nations Unies et des organisations intergouvernementales intéressées et des ONG accréditées au Sommet mondial de la Société de l'information sont les bienvenus. Il est demandé à tous les participants de se munir de passeports valides et si possible de visas. Les demandes de visas devraient se faire dès que possible auprès de l'Ambassade de Tunisie dans le pays où résident les demandeurs.
22. Tous ceux qui souhaitent participer devraient s'inscrire auprès du secrétariat du Sommet mondial de la société de l'information à l'adresse internet suivante:
<http://www.itu.int/wsis/participation/accreditation/index.html>

VII. DOCUMENTATION

23. Tous les documents de l'événement seront disponibles exclusivement sur le site web de la CEA à l'adresse suivante: <http://www.uneca.org/aisi/wsis2005>
24. Les participants sont encouragés à télécharger les documents du site web et se munir de leurs propres copies. Les **documents ne seront pas distribués dans la salle de conférence.**

VIII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

25. Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Mr. Ali Todaro
Secretary to The Commission
Office of the Executive Secretary
United Nations Economic Commission for Africa (UNECA)
Tel: 251 11 5514898
Fax: 251 11 5512233
Email: atodaro@uneca.org
ou
Ms. Aida Opoku-Mensah
Officer-in-charge
Development Information Services Division (DISD)
United Nations Economic Commission for Africa (UNECA)
Fax: 251 11 510512
Tel : 251 11 513612
Email: aopoku-mensah@uneca.org

IX. TABLES RONDES DE HAUT NIVEAU

PREMIERE JOURNEE: 16 NOVEMBRE 2005, 13h à 15h

Panel 1: Perspectives régionales pour la société de l'information (2 h)

26. La révolution de l'information a été une force motrice majeure de la transformation économique, de la restructuration des affaires, affecte les compétences et l'emploi, contribue

à la croissance et facilite l'ouverture des marchés par un flux plus large et plus rapide des informations et des connaissances.

27. Les forces globales et régionales ont eu des impacts significatifs sur l'émergence de la société de l'information. La coopération régionale est considérée comme une composante importante d'une stratégie internationale pour la promotion du développement durable en tant qu'instrument de promotion de l'intégration entre les pays et la réalisation des objectifs du millénaire. L'attention sans cesse soutenue est accordée aux questions de la globalisation et à la nature transfrontalière de plusieurs défis de développement par la poursuite des initiatives régionales et de l'intégration. En conséquence, une stratégie régionale de la société de l'information peut contribuer à bâtir un meilleur environnement des connaissances, intensifier le dialogue aux plus hauts niveaux politiques, dégager le consensus politique et créer une vision commune des opportunités numériques pour les pays. Qui plus est, elle jette les bases nécessaires de la promotion d'une plus grande coopération au sein des pays et accélère l'intégration des pays dans l'économie globale.
28. L'innovation technologique et l'esprit d'entreprise sont les nouvelles forces de la croissance économique de par le monde. Il est généralement admis que le secteur privé est un levier efficace pour maîtriser ces forces afin de créer la richesse, générer l'emploi et promouvoir le bien-être social. Par ailleurs, l'esprit d'entreprise, les entreprises basées sur les connaissances et les PME sont l'épine dorsale du secteur privé car elles contribuent à diversifier l'économie et offrent un éventail de biens et de services tant pour les marchés nationaux qu'internationaux. La plupart des pays ont formulé des stratégies pour promouvoir l'innovation et aider les petites entreprises à acquérir les ressources technologiques modernes. Néanmoins les défis demeurent toujours en ce qui concerne les stratégies au niveau régional. L'infrastructure, les politiques juridiques et régulatrices, les capacités humaines limitées, les facteurs culturels et linguistiques ainsi que la volonté politique limitée seront au nombre des difficultés.
29. Le but de cette séance est d'échanger les informations avec chacune des régions représentées, montrer comment les objectifs du développement durable inclusif dans les régions peuvent être soutenus par les technologies innovatrices. Les succès seront publiés et les membres du panel envisageront les tendances futures et comment promouvoir l'échange des meilleures pratiques dans les régions.

Contact: Makane Faye, Senior Regional Advisor, UNECA
Email: mfaye@uneca.org

Ordre du jour provisoire

Président: S.E. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

Moderateur: M. Talal Abu-Ghazaleh, Membre du Groupe de travail des N.U. sur les TIC

Panelists: Mr. Kim Hak-Su, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (UNESCAP)

Mr. Abdoulie Janneh, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)

Mr. José Luis Machinea, Secrétaire exécutif de la commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (UNECLAC)

Ministre des Communications de la Finland (A confirmer par l'UNECE)

Dr. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement (CNUCED)

Mr. Antonio Carlos Valente, Président de Telefonica, Pérou

16 NOVEMBRE 2005, 15h à 17h

Panel 2: Les femmes dans la société de l'information: Bâtir une économie basée sur les connaissances et équilibrée en terme de genre (2 h)

30. Les femmes profitent moins du processus de construction de la société de l'information et profitent moins que les hommes de ce processus. Ceci se traduit dans le faible nombre de femmes utilisatrices des TIC, productrices et décideurs. Les inégalités structurelles et l'existence de contraintes en ressources spécifiques au genre, y compris les revenus, le temps, le préjugé en matière d'éducation et les facteurs culturels semblent être responsables de cette situation. En particulier, les responsabilités familiales et les faibles revenus laissent moins de temps aux femmes et des ressources pour accéder aux technologies de l'information en particulier en dehors de leurs foyers. Les femmes et les jeunes filles en moyenne reçoivent moins d'éducation et de formation, en particulier dans les pays en développement. Par conséquent, elles manquent de connaissances linguistiques requises pour se livrer aux activités menant à la création de la société de l'information. Enfin, les jeunes femmes peuvent avoir accès aux TIC, par les sites publics, en particulier lorsqu'ils sont situés dans les cybercafés, soit par ce que aller en de tels endroits seuls peuvent être socialement mal vu dans certaines cultures ou par ce que les cybercafés sont situés dans des endroits où les femmes peuvent craindre pour leur sécurité personnelle.
31. Les décideurs devront résoudre plusieurs problèmes en bâtissant la société de l'information y compris la fourniture des ressources humaines, financiers et institutionnelles. Cependant, la dimension du genre devrait faire partie de ce processus dès le départ. Les décideurs doivent reconnaître la nécessité de bâtir une société de l'information incluse, en encourageant la participation entière et active des femmes et des homes dans ce processus dans toutes les sphères de la vie socio-économiques. C'est à cette seule condition que la prise de conscience, l'encouragement de la participation par toutes les parties prenantes et les politiques pertinentes en TIC porteront des fruits. Ce n'est qu'à travers la participation intégrale et équilibrée en renforcement des capacités en TIC qu'une société de l'information équitable émergera, en assurant les opportunités égales et les droits égaux pour les hommes et les femmes au foyer et sur les lieux de travail.
32. La Déclaration des Principes lors de la première phase du SMSI a réaffirmé les immenses opportunités offertes aux femmes par les récents développements en TIC et a reconnu la nécessité de combler la fracture numérique en genre. La Déclaration a souligné également le rôle des femmes en tant que partenaires égaux aux hommes, en bâtissant la future société de l'information. Le plein engagement et la mise en œuvre de ces principes sont nécessaires pour veiller à ce que les TIC habilite les femmes et conduisent à la participation intégrale au processus de développement.
33. La table–ronde sur “les femmes dans la société de l'information: Bâtir une économie axée sur les connaissances et équilibrée en genre” se penchera sur les enseignements dégagés et les expériences acquises par chaque région dans leurs efforts d'intégration. Les changements économiques et sociaux découlant du fait que les femmes bénéficient des chances égales pour la participation, l'appropriation, le contrôle et la consommation des informations mériteront

une attention particulière. Suite à cette discussion, les principales orientations pour d'autres actions seront présentées.

Contacteur: Mr. Omar Bizri, Director, Information and Communication Technology Division,
UNESCWA
Email: bizri@un.org

Ordre du jour provisoire

Président: H. E. Dr. Leonel Fernández, Président de la République Dominicaine

Moderateur: Ms. Cynthia Romero Mamon, Présidente PDG de Sun Microsystems
Philippines, Inc.

Panelistes: Ms. Mervat M. Tallawy, Secrétaire exécutif, Commission économique et sociale des
Nations Unies pour l'Asie occidentales (UNESCWA)

Mr. Paolo Garonna, Chargé administratif, Commission économique des Nations
Unies pour l'Europe (UNECE)

H. E. Dr. Nadia Al-Saeed, Ministre des Communications et de la Technologie de
l'Information, Royaume Hashemite de Jordanie

Ms. Fatima Seye Sylla, Présidente de Bokk Jang Bokk Jeff et Directrice de Digital
Freedom Initiative, Sénégal

Professeur Natasa Gospic, Professeur à University of Belgrade, Serbia and
Montenegro, et Présidente du Groupe de travail de l'UIT sur les questions de genre, et
membre du conseil de la communauté des PTT Yougoslaves .